

Le personnel de RTL Belgique passera à l'action s'il le faut

■ Un préavis conservatoire de grève et d'action a été approuvé à la quasi-unanimité du personnel, jeudi.

C'est du jamais vu dans l'histoire de RTL en Belgique. Et ce, à un double titre. Jamais, d'une part, le personnel de l'entreprise ne s'était réuni en assemblée générale. Jamais, d'autre part, ce même personnel n'avait participé à un vote mettant en cause des décisions de leur direction. Socialement, RTL Belgium a toujours été un long fleuve tranquille en trente années d'existence. Ce temps-là est révolu.

Jeudi, sur le coup de 13h30, ce sont un peu plus de 300 membres du personnel, soit plus de la moitié des employés de RTL Belgium, qui avaient répondu à la convocation d'une assemblée générale lancée par leurs représentants au conseil d'entreprise. Objet de cette AG historique : faire le point sur l'état d'avancement des négociations du plan #Evolue. Dévoilé mi-septembre, ce "plan de transformation" de l'entreprise prévoit le départ de 105 personnes (sur un effectif total, salariés et pigistes compris, d'environ 800 personnes). La direction le justifie par la nécessité de s'adapter à l'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge et, plus fondamentalement, par le besoin de faire entrer RTL Belgium de plain-pied dans l'ère numérique.

"Nous restons dans l'obscurité"

Direction et représentants du personnel ont enchaîné les conseils d'entreprise extraordi-

naires ces dernières semaines. Ils ont surtout permis de prendre connaissance de la répartition, par département, des 105 licenciements. Pour le reste, les syndicats considèrent que le flou est de mise sur les objectifs du plan #Evolue. *"Nous restons dans l'obscurité et le doute sur le projet d'avenir de RTL en Belgique"*, confiait hier, à l'issue de l'assemblée du personnel, une figure historique du groupe audiovisuel privé.

A la fois irrité et fatigué par ce manque de précision sur les intentions de la direction, le personnel réuni hier au siège bruxellois de RTL a tenu à lancer un premier avertissement. Il a voté, à la quasi-unanimité, un préavis conservatoire et d'action. *"A ce stade, explique un membre du conseil d'entreprise, il ne s'agit pas encore de mener des actions, mais d'adresser un message de fermeté à la direction"*. Les représentants du personnel continueront donc à participer aux conseils d'entreprise programmés dans le cadre de la phase 1 – celle de l'information – de la procédure Renault. *"On veut aller jusqu'à l'épuisement de nos questions afin d'obtenir toutes les informations nécessaires pour faire des contre-propositions au plan d'économies de la direction"*. Combien de temps pourrait encore durer cette phase ? *"Il n'y a pas de limite dans le temps"*, nous répond notre interlocuteur.

Yves Flamand, secrétaire permanent du Setca, se fait plus précis. *"La situation sera réévaluée dans deux à trois semaines et nous verrons s'il est nécessaire de mener des actions"*, a-t-il expliqué à l'agence Belga.

P.-F.L.